



# Infos DAL 54

Bulletin de l'association « Droit au Logement - Nancy »  
N° 107 - juin 2022

Métropole du Grand Nancy

## Cherchez l'erreur...

Selon les chiffres officiels fournis par la Métropole du Grand Nancy, l'association locale des HLM et l'agence d'urbanisme Scalen,

- 77 % des demandes de logement social émanent de ménages « défavorisés »<sup>1</sup> ;
- 30 % des logements sociaux actuellement construits ont un loyer accessible à ces mêmes ménages.

Comment expliquer une telle différence ?

Soit les ménages pauvres sont condamnés aux logements anciens ; soit l'actuelle majorité de la Métropole du Grand Nancy prolonge la politique de la majorité précédente consistant à exporter ses pauvres vers les communes périphériques !!!



<sup>1</sup>. La prise en compte des ressources des ménages est sensiblement différente entre la pauvreté des ménages telle que calculée par l'INSEE et les plafonds d'accessibilité des logements HLM. Mais les résultats convergent : les logements « à vocation très sociale » sont réservés à des ménages « pauvres » (terme INSEE) ou « défavorisés » (formulation HLM), concrètement dont les ressources sont inférieures à 1 000 € par mois pour une personne seule ; les logements « à vocation sociale » sont destinés à des ménages « modestes » (terme HLM) ou dont les ressources sont inférieures au revenu médian (formulation INSEE), à savoir environ 1700 € par mois pour une personne seule.

## Relogement...



### **Sophie\***

Sophie se désespère. Son logement n'est pas adapté à sa perte d'autonomie et sa demande de logement reste sans réponse depuis 15 mois.

DAL54 intervient auprès des principaux bailleurs sociaux de l'agglomération. La situation se débloque et un nouveau logement lui est enfin proposé.

Enfin rassurée, Sophie nous a adressé le mail suivant :

*« Enfin je vais pouvoir intégrer un logement approprié à ma situation après plusieurs années de bataille et j'en éprouve un grand ouf de soulagement, une joie indescriptible. Une nouvelle vie pour moi va pouvoir commencer où toutes les idées noires qui me traversaient l'esprit sont rangées au placard.*

*Communiquer avec vous me prodiguait une joie incommensurable car le fait de me sentir écoutée, encouragée et considérée comme un être humain me donnait l'envie de ne pas plier les bras, d'espérer, de croire. Je n'existe pas seulement par rapport à moi-même mais par rapport à ceux qui attachent de l'importance à ma personne humaine.*

*Je vous remercie pour votre aide, vos conseils, votre disponibilité et pour tout ce que vous avez entrepris. »*

### **Karine\***

Karine a connu coup sur coup la perte de son emploi et le décès de son mari.

Suite à cette perte de revenu, elle ne peut plus payer son loyer. Son propriétaire engage une procédure d'expulsion...

Fin octobre 2020, l'intervention de DAL54 auprès de la Préfecture permet de suspendre l'expulsion programmée à la veille de la trêve hivernale. Finalement, l'expulsion a lieu courant 2021, Karine se réfugie alors chez son fils.

Avec l'aide de DAL54, Karine constitue un dossier DALO. La commission reconnaît sa situation d'hébergée chez un tiers, mais l'oriente... vers une structure d'hébergement, alors que Karine est totalement autonome, qu'elle a retrouvé un emploi et qu'elle assure la gestion de l'entreprise de son défunt mari.

Toujours avec l'aide de DAL54, Karine saisit le Tribunal administratif. Craignant sans doute d'être désavouée par celui-ci, la commission rétropédale et finit par reconnaître le caractère prioritaire et urgent du relogement de Karine.

### **Martine\***

Maria est handicapée. Elle vit dans un logement glacial, orienté au nord et situé au-dessus du hall d'entrée. De plus son chauffe-eau tombe régulièrement en panne.

Alerté par ATD-Quart Monde, DAL54 intervient auprès de son bailleur...

Le chauffe-eau est remplacé et, un peu plus tard, un nouveau logement lui est proposé.

ATD-QM nous informe : *« mmH vient d'octroyer un appartement à Mme R, appartement qui correspond à ce qu'elle demandait.*

*Elle signe le bail le 3 mai et emménage le 11 mai. Je voulais vous remercier pour votre aide et votre intervention. »*

\* Les prénoms ont été modifiés.

## Et toujours le même Président....

Le bilan du précédent quinquennat en matière de logement est catastrophique.

« Avec 15 milliards € d'économies réalisées sur l'ensemble du quinquennat, le logement aura été le premier contributeur à la réduction des dépenses publiques, et elles touchent en priorité le secteur HLM et les ménages assez modestes pour percevoir ces aides » souligne la Fondation Abbé Pierre.

- **Baisse de la production de logements**

Le fameux « choc de l'offre » n'a non seulement pas eu lieu, mais la construction de logements neufs a, dès 2018, enregistré une baisse inquiétante. En 2017, 437 000 logements (dont 113 000 HLM) ont été mis en chantier. En 2020, la production est descendue à 352 700 logements, dont 87 000 HLM. Mauvais joueur, le Président en fait porter la responsabilité...sur les maires « qui ne délivrent pas assez de permis de construire ».

- **Amputation des APL**

Fin juillet 2017, l'annonce de la coupe brutale de 5 € par mois aux 6, 5 millions de bénéficiaires des allocations logement ouvre une série d'économies bien plus lourdes : gel du barème des allocations logement, suppression des allocations pour les accédants à la propriété et, surtout, lourd prélèvement annuel sur les loyers des HLM dès 2018 et qui dure encore aujourd'hui.

- **Sans-abrisme**

En juillet 2017, le Président Macron affirmait qu'il ne voulait plus, d'ici la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans la rue, dans les bois ou perdus. Le 6 décembre 2021, environ 4 000 personnes ayant appelé le numéro d'urgence 115 sont restées sans solution !

- **Et demain...**

Le programme Logement pour le nouveau quinquennat reste très lapidaire, et l'absence de Ministre en charge spécifiquement du Logement dans le nouveau gouvernement<sup>2</sup> souligne le peu d'intérêt porté par le Président à la question de l'habitat en général et du logement des personnes modestes ou défavorisées en particulier.



<sup>2</sup>. Amélie de Montchalin, la Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires a hérité d'un portefeuille bien rempli réunissant notamment les transports, le logement, la protection de la nature et de la biodiversité, l'aménagement (...), la transition écologique et la cohésion des territoires.

Mais lors de la passation de pouvoir, elle n'a pas prononcé le mot « logement » et la ministre sortante, Emmanuelle Wargon, n'a pas eu droit à la parole !



## DAL54 y était ...

Mercredi 13 avril matin, RCF a diffusé une interview du porte-parole du DAL54 au sujet de la reprise des expulsions locatives.



Présent à la fête du 1<sup>er</sup> Mai, DAL54 a pris à cette occasion, plusieurs contacts pour élargir son réseau....

DAL54 était également, présent à l'animation initiée par SiToitien le 25 mai à Vandoeuvre ...



## DAL54 y sera...

Le dimanche 3 juillet, DAL54 sera à la fête des associations, parc Richard Pouille à Vandoeuvre. Venez nombreux nous rencontrer ...

**Vandoeuvre!**

## Jacques Denis n'est plus



Nous apprenons le décès de Jacques Denis, surnommé « Pappy », survenu dimanche 22 mai à l'âge de 71 ans. Après des études d'allemand, il a intégré les chèques postaux à Bobigny puis à Nancy. Il s'est énormément impliqué dans le syndicalisme, notamment à SUD PTT dont il était l'un des fondateurs. Par ailleurs, il était un fervent militant internationaliste, inlassablement au côté des luttes des peuples palestiniens et kurdes. Malade depuis quelques années, il a tenu jusqu'au bout à participer activement à tous les mouvements sociaux jusqu'à très récemment encore. Il nous laisse le souvenir d'un camarade particulièrement gentil, cultivé, qui entourait toutes celles et ceux qui le côtoyaient de son humour et de sa bienveillance. A sa compagne Francine, à tous ses proches, nous présentons nos condoléances.



**Droit au Logement**

**DAL54**

**17 rue Drouin  
54000 Nancy**

**Permanences :**  
**(hors vacances scolaires)**

**Les 1ers et 3èmes jeudis  
de 14 h à 17 h,  
au 17 rue Drouin à Nancy,**

**Les 2èmes et 4èmes  
jeudis de 14 h à 17 h,  
à l'espace Coppens, allée  
Marken, à Vandoeuvre.**

**association-droit-au-  
logement@orange.fr**

**03.83.30.31.32**

**[www.dalnancy.fr](http://www.dalnancy.fr)**